



## PROCÈS-VERBAL

des opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire

**Séance du 11 avril 2019**

**Tirage au sort pour la zone n° 7302 – Saint-Girons**

Le 11 Avril 2019, dans les locaux du ministère de la justice, sis 13 Place Vendôme – 75001 Paris, se sont déroulées, pour la zone n° 7302 – Saint-Girons, les opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire.

Etaient présents lors des opérations de tirage au sort mentionnées au chapitre IV de l'arrêté susmentionné :

- M. Grégory DUGUÉ, rédacteur, premier secrétaire ;
- M. Thibaud BEDEL, rédacteur, second secrétaire ;
- Mr Cyril ROLLET, rapporteur de l'Autorité de la concurrence ;
- Mme Monique COLLIN, représentante du Conseil supérieur du notariat ;
- Mme Anne-Sophie HUTIN, magistrate judiciaire en poste au Ministère de la Justice à la Direction des affaires civiles et du Sceau.

HJ CR MC  
AHU TB 1



Les opérations de tirage au sort prévues au chapitre IV de l'arrêté susmentionné se sont déroulées comme suit :

*(les opérations sont décrites en précisant le nom des personnes y ayant procédé. En cas d'anomalie constatée, il est indiqué les vérifications effectuées la conclusion tirée quant à la validité des opérations déjà réalisées et, le cas échéant, la nécessité de les réitérer).*

Les personnes susmentionnées ont procédé / n'ont pas procédé aux opérations de tirage au sort conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 janvier 2017.

CD CR HC AH 3 TB

Les demandes ayant donné lieu à la constitution d'un bulletin ont été classées comme indiqué dans le tableau ci-dessous<sup>2</sup> :

N° de zone	N° de demande	Horodatage	Classement après tirage au sort
7302	00051954	01/02/2019 14:01:31.999228	4
7302	00054731	01/02/2019 14:04:54.512213	6
7302	00055643	01/02/2019 14:06:36.357306	9
7302	00055873	01/02/2019 14:07:08.302120	2
7302	00057527	01/02/2019 14:11:33.139630	7
7302	00065356	01/02/2019 16:22:58.483881	1
7302	00067623	01/02/2019 18:47:14.402431	8
7302	00070420	01/02/2019 22:08:05.258713	5
7302	00072102	02/02/2019 09:14:43.208307	3

A l'issue du tirage au sort, il a été procédé aux opérations de vérification prévues à l'article 15 de l'arrêté susmentionné.

*(il est fait mention du résultat de ces vérifications. En cas de non concordance entre les classements inscrits sur le procès-verbal et sur le tableau de vérification, il est procédé conformément aux dispositions de l'article 15 de l'arrêté susmentionné).*

Concordance vérifiée

<sup>2</sup> Les trois premières colonnes du tableau sont pré-remplies avant le tirage au sort à partir de l'extraction de la liste mentionnée au V de l'article 6 de l'arrêté susmentionné à partir de laquelle les bulletins ont été constitués.

CO CR MC AHH 4 TD

Observations complémentaires :

*(il sera fait mention, notamment, des éventuelles interruptions de séance et de la personne à laquelle la clé du local a été remise en application de l'article 17 de l'arrêté susmentionné)*

néant

La séance a été levée le 11 avril 2019 à ..10.. heures ..56..

\*

\* \*

Le présent procès-verbal sera publié sur le portail du ministère de la justice dédié aux officiers publics ou ministériels.

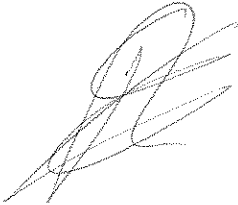
CCJ CR HCC  
ABK 5  
TB

Paris, le ..... *11 mai 2019* .....

Le premier secrétaire



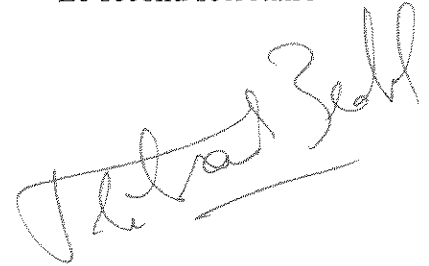
Le rapporteur de l'Autorité  
de la concurrence



Le magistrat



Le second secrétaire



Le représentant du Conseil  
supérieur du notariat



**Zone 7302 - Saint-Girons**  
Liste des demandes ayant fait l'objet d'une renonciation

Date de dépôt	Numéro demande	Date de la renonciation	Zone
01/02/2019 à 14:09:40.044239	56897	31 mars 2019	7302
01/02/2019 à 15:23:24.196012	63724	27 mars 2019	7302
01/02/2019 à 15:30:18.355242	64031	26 mars 2019	7302
01/02/2019 à 21:37:49.480328	70096	31 mars 2019	7302

Le chef du bureau des officiers ministériels et de la déontologie



Eric MARTIN-HERSENT

10 AVR. 2019

Zone 7302 -Saint-Girons  
Liste des demandes surnuméraires

Date de dépôt	Numéro demande	Zone	Numéro de la première demande horodatée par ce demandeur	Date de dépôt de la première demande horodatée par ce demandeur
01/02/2019 à 14:03:17.864551	53594	7302	51954	01/02/2019 à 14:01:31.999228
01/02/2019 à 14:04:34.117438	54512	7302	51954	01/02/2019 à 14:01:31.999228

Le chef du bureau des officiers ministériels et de la déontologie



Eric MARTIN-HERSENT

10 AVR. 2019



**Zone 7302 - Saint-Girons**

Liste des demandes caduques article 51 et 52 du décret n°73-609

Date de Dépôt	Numéro demande	Zone	Motif
Etat néant			

Le chef du bureau des officiers ministériels et de la déontologie



Eric MARTIN-HERSENT

10 AVR. 2019